

[...]

« Nous veillons à ce que chacun s'astreigne aux constantes économiques et sociales, qui figurent au coeur de la bonne gouvernance en matière de développement. Ces règles s'imposent à tous et en toutes circonstances, surtout lorsqu'il s'agit de faire face à des conjonctures délicates.

[...] Il est également fondamental d'emprunter les voies les plus judicieuses pour réaliser les objectifs de développement socio-économique. Il y a lieu, à ce titre, d'assurer une coordination rigoureuse et un suivi permanent des politiques publiques, en veillant à ce que celles-ci soient en synergie réelle avec les mutations internationales, et en faisant preuve d'une ouverture positive sur la mondialisation.

Quelle qu'en soit l'ampleur, la crise ne devrait pas servir de prétexte à la frilosité et au repli. Bien au contraire, elle devrait pousser à un effort imaginatif accru, car elle est porteuse d'opportunités qu'il convient de fructifier par des initiatives économiques audacieuses, propres à renforcer le positionnement économique régional et international du Maroc.

Aussi faudrait-il oeuvrer pour susciter une interaction féconde entre les différents plans, si l'on veut que le produit marocain gagne en qualité et en compétitivité, de manière à redynamiser les exportations et à préserver les équilibres financiers extérieurs. La situation exige également de fructifier, de façon optimale, les acquis que nous avons engrangés dans le domaine des échanges commerciaux.

La consolidation d'un climat économique propice à l'investissement et au développement passe par une bonne gouvernance publique, laquelle suppose un effort de moralisation et de protection des deniers publics contre toute forme de dilapidation et de gaspillage.

Elle implique également le devoir de combattre toutes les pratiques inhérentes à l'économie de rente et les autres privilèges indus. »

*Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie
prononcé à l'occasion de la Fête du Trône
Tétouan, le 31 juillet 2009*

